

LES RYTHMES EDUCATIFS

Présents :

Elus municipaux : Gérald GIRAUD, Valérie DRO, Vincent DAVID.

Enseignants : Anne-Marie DEBAUD, Denise ICETA, Michèle DE KLERC, Stéphane PRUNIER.

Représentants des Parents d'Elèves : Matteo VOCALE, Valérie PAULUS, Nathalie MATHERET, Laura ROSET, Nellie TALEUX-EYSSAUTIER.

Services municipaux : Lucie LEROY, Maud DUCHOSAL.

ACL : Hélène QUERLIOZ, Jean-Marie PIQUEREL.

OBJECTIF DE CETTE REUNION :

Déterminer le positionnement de la commission extra-municipale sur les rythmes scolaires suite à l'enquête auprès des parents d'élèves qui s'est déroulée du 4 au 17 novembre 2013. Les familles ont pu faire connaître leurs préférences sur l'organisation des temps de l'enfant : scénario d'organisation de la semaine, et avis sur la demi-journée d'école supplémentaire (mercredi matin ou samedi matin).

Le Conseil Municipal du vendredi 22 novembre pourra ainsi statuer en ayant connaissance des choix des familles, et de la position de la commission extramunicipale.

1 - Présentation rapide du PEdT

Gérald GIRAUD présente le PEdT, et plus particulièrement la fiche signalétique du PEdT qui sera envoyée à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) pour validation.

2 - Le résultat de l'enquête

Les deux questions suivantes avaient été posées aux parents d'élèves :

- Question 1 : concernant les rythmes scolaires pour la prochaine rentrée, votre choix va-t-il vers le scénario 1 ou 2 ?
- Question 2 : Après avoir choisi votre scénario, préférez-vous que votre enfant ait classe le mercredi ou le samedi matin ?

RESULTATS :

- Question 1 :

ECOLE	Courriers envoyés	Réponses reçues	Pourcentage retour	Scénario 1	%	Scénario 2	%
PINET	104	64	61,5%	9	14 %	55	86 %
PETITES MAISONS	270	192	71,1%	17	8,9 %	175	91,1%
TOTAL	374	256	68,4 %	26	10,2 %	230	89,8 %

- Question 2 :

ECOLE	Courriers envoyés	Réponses reçues	Pourcentage retour	Mercredis Matin	%	Samedi Matin	%
PINET	104	64	61,5%	30	46,9%	34	53,1%
PETITES MAISONS	270	201	74,4%	107	53,2%	94	46,7%
TOTAL	374	265	70,9 %	137	51,7 %	128	48,3 %

LES AVIS :

Plus de 70% de réponses à ce type de questionnaire, c'est assez exceptionnel et cela prouve bien l'implication des parents dans le choix des nouveaux rythmes scolaires de leurs enfants.

Les membres de la commission sont conscients que le scénario retenu par les familles a de grandes chances d'être refusé d'abord par l'Inspecteur de l'Education Nationale, et ensuite par la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, mais ils décident d'aller jusqu'au bout de la démarche, et de respecter l'avis des parents d'élèves, en présentant le scénario 2.

Les enseignants de Pinet et de l'école maternelle des Petites Maisons rappellent qu'ils sont eux aussi favorables au scénario 2. La directrice de l'école primaire des Petites Maisons fera un retour dans la semaine de l'avis des enseignants.

La question est posée de savoir si d'autres communes ont choisi un scénario semblable au scénario 2, et si les choix de la commission se rapprochent de ceux d'autres communes. Nous ne disposons que peu d'informations à ce sujet, mais il semble cependant que beaucoup de communes rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre de cette réforme.

En effet, cette réforme implique, de manière sous jacente, le passage d'une partie de « l'éducatif », dans les compétences communales, et certains élus ne se considèrent pas aptes pour réfléchir ou mettre en place une vraie réflexion, ou pour décider des contenus éducatifs à proposer aux enfants. Ce n'est pas le cas à St Martin d'Uriage, mais cela risque réellement de générer de l'inégalité sur les territoires, sans parler de l'inégalité liée aux aspects financiers, puisque toutes les communes ne disposent pas des mêmes ressources.

MERCREDIS OU SAMEDIS : VASTE DEBAT

La question du choix entre le mercredi et le samedi pour la demi-journée supplémentaire de cours reste posée, puisque le résultat du questionnaire est très « serré » et a beaucoup évolué depuis le dernier sondage (datant du 12 mai 2013).

Il semble que les familles ont beaucoup réfléchi à la question, se sont documentées, ont écouté les médias, les résultats des expérimentations.... et ont revu leur jugement en fonction de toutes ces nouvelles données

Les avantages et inconvénients de ces deux solutions sont passés en revue :

- **Préférence pour le mercredi matin**

1. C'est préférable pour les parents séparés, car s'ils habitent loin l'un de l'autre, ils récupèrent leurs enfants le vendredi soir pour le week-end.
2. Quand les parents travaillent tous les 2, dans le couple, ou pour les familles mono-parentales, de toute façon l'enfant doit se lever tôt le mercredi matin.
3. Moins d'absentéisme que le samedi matin.
4. Cela évitera les problèmes de coordination avec l'Education Nationale ou d'autres structures si tout le monde choisit le mercredi matin.

- **Préférence pour le samedi matin**

1. Le lien avec les familles, les contacts avec les parents semblent plus intenses le samedi matin, en raison d'une meilleure disponibilité des personnes.
2. Pour les parents séparés il y a aussi un avantage, car c'est souvent le samedi le seul lien qu'ils peuvent créer avec l'école.
3. L'école le samedi matin évite la grande coupure du week-end. Selon certains chrono-biologistes, la coupure de 2 journées entières le week-end est dramatique, les enfants ont du mal à redémarrer le lundi matin.
4. Pas d'organisation à prévoir pour le lien avec le centre de loisirs ou la garderie, donc ce serait moins coûteux pour la commune.
5. Facilité d'organisation pour les services techniques qui pourront continuer à faire les travaux dans les locaux le mercredi. Nous le notons, mais cela ne doit pas être pris en compte. En effet, il s'agit de favoriser avant tout le bien-être de l'enfant !
6. La journée du mercredi reste celle des enfants, notamment pour les activités. Les locaux et les associations sont disponibles, alors que le samedi matin, on s'adresse à un public plus âgé comme les collégiens, lycéens ou adultes. Cela permettrait une meilleure répartition des plannings d'activités pour les associations.
7. Pas de problème pour les parents qui ont pris un temps partiel pour être avec leurs enfants la journée du mercredi : pas de changement dans l'organisation familiale.

Conclusion de Gérald Giraud : après le résultat du dernier sondage, qui confirme le premier sondage avec cependant une évolution importante, il apparaît difficile d'imposer le samedi matin, malgré tous les arguments évoqués ce soir.

L'objectif de la commune, en créant la commission extra-municipale et en travaillant à la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire, était de faire émerger une réelle communauté éducative, et de profiter de cette réforme pour faire évoluer de manière intelligente les temps éducatifs, en partenariat avec les acteurs éducatifs de la commune.

Il continuera donc de porter ce projet jusqu'au bout.

LE SCENARIO RETENU PAR LES FAMILLES

ORGANISATION DE LA SEMAINE

	Enseignement obligatoire		Activités périscolaires facultatives
			Restauration scolaire facultative
			Parcours éducatif facultatif

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30					
7h45					
8h					
8h15					
8h30					
8h45					
9h					
9h15					
9h30					
9h45					
10h					
10h15					
10h30					
10h45					
11h					
11h15					
11h30					
11h45					
12h					
12h15					
12h30					
12h45					
13h					
13h15					
13h30					
13h45					
14h					
14h15					
14h30					
14h45					
15h					
15h15					
15h30					
15h45					
16h					
16h15					
16h30					
16h45					
17h					
17h15					
17h30					
17h45					
18h					
18h15					

Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h
Enseignement 8h30 - 12h15 3h45
Pause méridienne 12h15 - 14h 1h45
Parcours éducatif 14h - 16h30 2h30
Périscolaire 16h30 - 18h15 1h45 *18h mater.

Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h
Enseignement 8h30 - 12h15 3h45
Pause méridienne 12h15 - 14h 1h45
Enseignement 14h - 16h30 2h30
Périscolaire 16h30 - 18h15 1h45 *18h mater.

Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h
Enseignement 8h30 - 12h30 4h
Garderie 12h30 - 13h
Lien possible vers le centre de loisirs à partir de 13h

Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h
Enseignement 8h30 - 12h15 3h45
Pause méridienne 12h15 - 14h 1h45
Parcours éducatif 14h - 16h30 2h30
Périscolaire 16h30 - 18h15 1h45 *18h mater.

Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h
Enseignement 8h30 - 12h15 3h45
Pause méridienne 12h15 - 14h 1h45
Enseignement 14h - 16h30 2h30
Périscolaire 16h30 - 18h15 1h45 *18h mater.